



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°602 – 17/10/2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

230 M EUR de la BOAD en faveur de 8 projets en Afrique de l'Ouest

Le 9 octobre 2025, le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) [a approuvé](#) 8 nouveaux prêts pour un montant global de 148,2 Md FCFA (225,9 M EUR). Ces prêts contribueront au financement partiel de : (i) au Togo, la phase 1 du Programme d'appui à la mécanisation agricole et à l'irrigation pour un montant de 20 Md FCFA (30,5 M EUR) ; (ii) en Côte d'Ivoire, l'acquisition d'environ 11 000 t de fèves de cacao par la société Ivory Cocoa Products dans le cadre de la campagne 2025-2026 pour 15 Md FCFA (22,9 M EUR), la construction d'un complexe d'hydrodésulfuration de gasoil par la Société Ivoirienne de Raffinage pour 60 Md FCFA (91,5 M EUR) et une ligne de refinancement à court terme en faveur de BGFI Bank CI de 10 Md FCFA (15,2 M EUR); (iii) au Burkina Faso, la construction de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin pour 5,9 Md FCFA (9 M EUR), la construction et le bitumage de la Route Nationale n°22 Kongoussi-Djibo pour 10 Md FCFA (15,2 M EUR), ainsi que la promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers pour 12,3 Md FCFA (18,7 M EUR) et (iv) au Mali, une ligne de refinancement en faveur de la Banque Malienne de Solidarité de 15 Md FCFA (22,9 M EUR), destinée au soutien des MPME et à l'électrification solaire hors réseau.

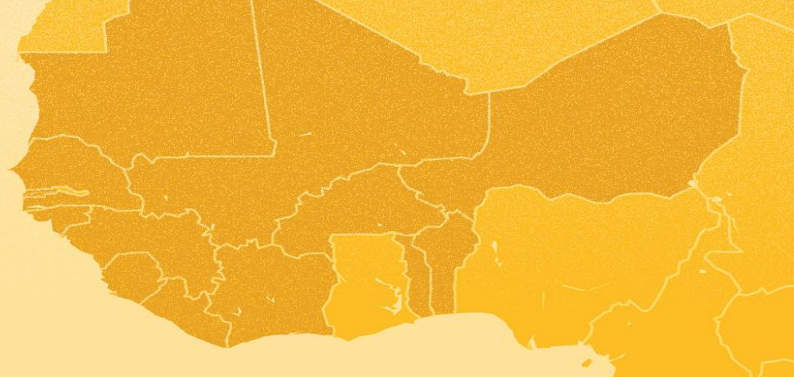
Le chiffre à retenir

1,8 Md EUR

Montant total levé par le Sénégal sur le marché régional dans le cadre de ses appels publics à l'épargne en 2025

La BOAD lève 1 Md EUR sur 15 ans sur le marché international

La Banque Ouest Africaine de développement (BOAD) [a réalisé](#) une émission obligataire d'un montant de 1 Md EUR sur 15 ans sur le marché international. Le communiqué de la BOAD relève que l'opération a suscité une forte demande, avec un carnet d'ordres de 2,7 Md EUR, permettant d'obtenir un coupon de 6,25 %. L'allocation géographique des investisseurs se répartit entre le Royaume-Uni et l'Irlande (49 %), l'Allemagne, Suisse et Autriche (23 %), les États-Unis (13 %), le reste de l'Europe (10 %), le Moyen-Orient (4 %) et l'Asie (1 %). Les gestionnaires d'actifs représentent 74 % des souscripteurs, suivis des hedge funds (14 %), des banques (7 %), des fonds de pension et assurances (3 %) et des banques centrales (1 %). Les fonds levés financeront des projets prioritaires dans l'UEMOA, en cohérence avec les objectifs stratégiques de la BOAD.



Bénin

Publication d'un cadre de financement vert

Le Bénin s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20,15% d'ici 2030. A cet effet, il a publié [son cadre national de financement vert](#) qui définit les principes et mécanismes de gouvernance que le Bénin devra suivre lors de ses émissions d'instruments verts. Les fonds levés via des instruments dits "verts" devront être fléchés sur des secteurs prédéfinis (énergie renouvelable, transport décarboné, l'eau et la biodiversité). A noter qu'un comité dédié sera en charge de la sélection des projets.

Burkina Faso

Transmission à l'Assemblée législative de Transition du projet de loi de finances 2026

Le 16 octobre 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un rapport relatif au projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026. Selon le compte rendu du Conseil des ministres, les orientations budgétaires ont été définies en tenant compte du contexte international, sous-régional et national. Aligné sur les priorités de la future Politique nationale de développement (PND) 2026-2030, le projet de budget prévoirait ainsi des recettes de 3 431,5 Md FCFA (5,2 Md EUR) et des dépenses de 3 918,3 Md FCFA (6 Md EUR), soit un déficit global estimé à 486,8 Md FCFA (740 M EUR), correspondant à 2,6 % du PIB nominal.

Retrait de titres miniers à plusieurs opérateurs pour non-conformité

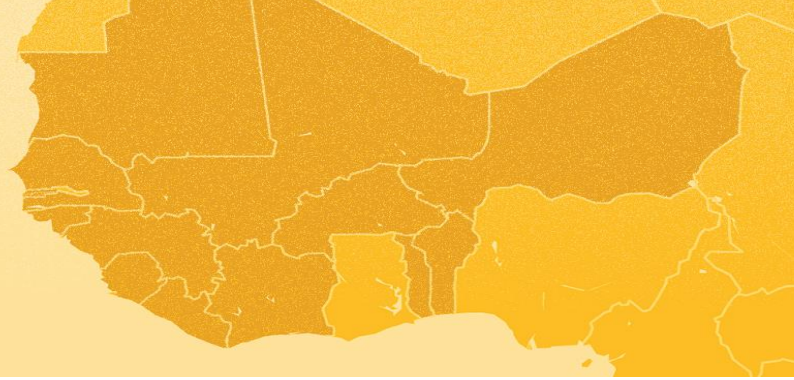
Le 9 octobre 2025, le Conseil des ministres [a acté](#) le retrait sans indemnisation de titres miniers détenus par Salma International SARL, Salma Mining SA, Mining International Service

SARL et par une personne physique. Selon le compte rendu, cette décision fait suite à des enquêtes ayant révélé des poursuites judiciaires pour vente illégale de parcelles, d'abus de biens sociaux, de fraude fiscale, d'enrichissement illicite et de blanchiment de capitaux. Il est indiqué que ce retrait est réalisé conformément au code minier du Burkina Faso qui dispose entre autres, que les personnes physiques ou morales reconnues coupables ou faisant l'objet de poursuites pour fraude ou blanchiment de capitaux ne peuvent être détenteurs de titre minier. Les concessions concernées seront désormais gérées par la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB).

Cap-Vert

Signature d'un contrat de concession pour l'exploitation de jeux de hasard à São Vicente

Le gouvernement du Cap-Vert [a signé](#), le 6 octobre 2025, un contrat de concession avec la société Monte Cara Casino, pour l'exploitation de jeux de hasard dans la zone de jeux de São Vicente. Le contrat, d'une durée de 25 ans renouvelable, représente un investissement de plus de 551 M CVE (5 M EUR). Il devrait permettre la création de 102 emplois directs (dont 94 % pour des Cap-Verdiens) et jusqu'à 300 emplois indirects. Le concessionnaire versera 70 M CVE (634,8 K EUR) à l'Etat, dont 50 M CVE (453,4 K EUR) déjà réglés, et 6 % des recettes brutes annuelles seront dédiées à des projets d'intérêt public locaux. L'objectif pour le gouvernement est de faire du jeu un produit touristique intégré à l'offre nationale, visant à diversifier et valoriser la destination Cap-Vert.



Côte d'Ivoire

Une centrale photovoltaïque de 50 MW à Kong

Le 9 octobre 2025, les autorités ivoiriennes [ont lancé](#) la construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MW à Kong (Nord-Est du pays) pour un investissement de plus de 37 Mds FCFA (56,4 M EUR). Le projet, qui s'étend sur 80 ha, devrait être opérationnel au premier trimestre 2027. Financé dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique, il contribuerait à diversifier le mix électrique du pays, avec pour objectif d'atteindre 45 % d'énergies renouvelables d'ici 2030. La centrale est prévue pour alimenter environ 380 000 ménages et permettra d'éviter l'émission de 55 000 tonnes de CO₂ par an. Le chantier devrait générer plus de 400 emplois directs et indirects, soutenant le développement économique local. Le projet de Kong s'inscrit dans un programme plus large prévoyant la construction d'une douzaine de centrales solaires totalisant 1 044 MW sur le territoire national.

9,3 M USD de la Corée du Sud pour renforcer la nutrition et la résilience communautaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'agence coréenne de coopération KOICA [ont signé](#) un accord de 9,3 M USD pour financer un programme de nutrition scolaire et de développement communautaire dans le nord de la Côte d'Ivoire sur la période 2025-2029. Ce programme vise à fournir des repas scolaires nutritifs à 50 000 enfants répartis dans 200 écoles primaires situées dans les régions de la Bagoué, du Bounkani, du Poro et du Tchologo. En parallèle, 100 groupements agricoles locaux seront accompagnés et formés pour approvisionner durablement les cantines scolaires, stimulant ainsi les économies rurales et l'emploi local. Il s'inscrit dans la stratégie

nationale de développement du capital humain et de réduction des inégalités régionales, en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Guinée

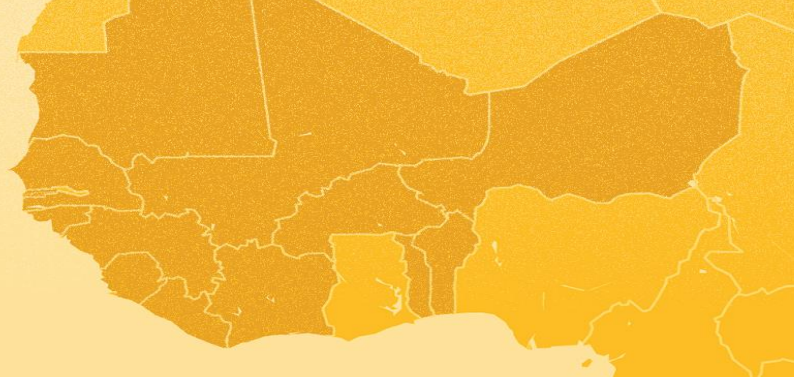
Le FODA finance plusieurs projets agricoles à hauteur de 1,7 M EUR

Le 9 octobre 2025, le Fonds de Développement Agricole (FODA) [a officialisé](#) la signature de plusieurs conventions de financement pour la campagne agricole 2025. Ce sont au total 45 projets agropastoraux qui bénéficieront d'un accompagnement financier, pour un montant global de 16,7 Md GNF (1,7 M EUR). Ces financements s'inscrivent dans le cadre du programme Simandou 2040. Les projets financés relèvent de plusieurs domaines, notamment les cultures vivrières et maraichères, l'élevage et la transformation locale (riz, fonio et manioc). La dimension inclusive du projet est également mise en avant : un tiers des projets sont dirigés par des femmes, un quart par de jeunes entrepreneurs.

Guinée-Bissau

Révision à la hausse des prévisions d'exportation d'anacardes pour 2025

Le Directeur Général du Commerce extérieur, [a annoncé](#) que les exportations de noix de cajou devraient atteindre 250 000 tonnes en 2025, dépassant la prévision initiale de 200 000 tonnes. Cette performance s'expliquerait par une hausse du prix au producteur de 410 à 550 FCFA le kilo et le renforcement de la lutte contre la contrebande, grâce à la mobilisation d'agents appuyés par la Garde nationale. Il a également invité des producteurs des régions de Bafata et Garbu à écouler leurs stocks restants, tout en les exhortant à éviter les ventes



illégalles. La noix de cajou constitue le principal produit d'exportation du pays. D'après la BCEAO, en 2023, elle représentait à elle seule 72,7 % des exportations totales.

Liberia

La Banque centrale baisse son taux directeur à 16,25 %

Le 7 octobre 2025, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Liberia [a décidé](#) de baisser le taux directeur à 16,25 %, contre 17,25 % précédemment, afin de soutenir la croissance économique et de maintenir la stabilité des prix. En revanche, les ratios de réserves obligatoires restent inchangés à 25 % pour les dépôts en dollars libériens et 10 % pour ceux en dollars américains. Cette décision intervient dans un contexte de ralentissement de l'inflation, passée de 11,1 % à 6,1 % au 3^{ème} trimestre, sous l'effet de la baisse des prix des denrées alimentaires et des importations. Parallèlement, le dollar libérien s'est apprécié de 9,4 %, soutenu par des recettes d'exportation plus élevées, une discipline budgétaire accrue et des flux de transferts importants. Le CPM note également une accélération de l'activité économique, avec une croissance attendue de 4,6 % en 2025, contre 4 % en 2024.

Niger

Adoption d'un décret accordant des avantages pour la construction d'un complexe industriel

Le 11 octobre 2025, le Conseil des ministres [a adopté](#) un projet de décret accordant le bénéfice des avantages du régime conventionnel du Code des investissements au Groupe Olga SARL pour la construction et l'exploitation d'un complexe industriel et d'une centrale solaire de 50 MW à Maradi, au Sud du

pays. Cette société est spécialisée dans la production d'huile, de savon, de lait, de matelas, de briques et de tôles. L'agrément est sollicité pour 10 ans, incluant une phase de réalisation des investissements de 36 mois. Le projet, devrait contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'industrialisation locale. Il prévoit la création de 107 emplois permanents pour un investissement d'environ 21,8 Md FCFA (33,2 M EUR).

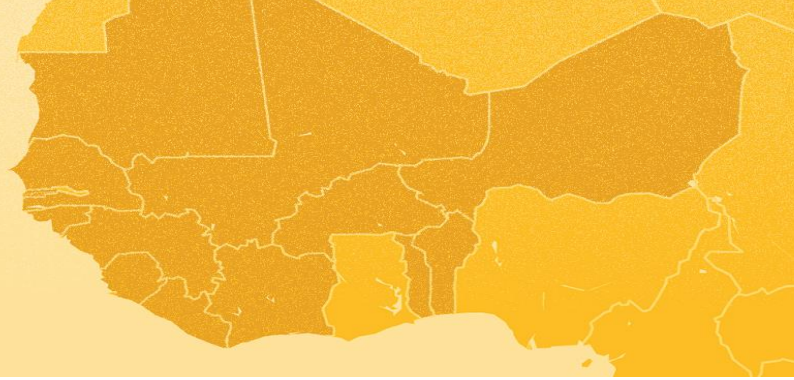
Sénégal

Moody's dégrade la note souveraine du pays à Caa1

Le 10 octobre 2025, Moody's a dégradé la note souveraine du Sénégal pour la troisième fois depuis octobre 2024, la faisant passer de B3 à Caa1, en raison d'un niveau de dette élevé (119% du PIB en 2024) et de tensions de liquidités. L'agence souligne également l'absence d'accord avec le FMI, conduisant le pays à se financer de plus en plus sur le marché financier régional de l'UEMOA, où les taux oscillent entre 6,75 % et 7,75 %. Une stratégie qui peut contribuer à alourdir la charge de la dette. Le gouvernement sénégalais a dans un [communiqué](#) contesté cette évaluation, qu'il juge "spéculative et biaisée", et a mis en avant la solidité des fondamentaux ainsi que les réformes en cours.

686 M EUR mobilisés via un emprunt obligataire sur le marché régional

Le Sénégal [a clôturé](#) le 10 octobre sa 3^e opération d'appel public à l'épargne de l'année 2025, lancée le 18 septembre. L'opération a permis de lever 450 Md FCFA (686 M EUR), contre 300 Md FCFA (457,3 M EUR) initialement visés. Au lendemain de la dégradation de la note souveraine du Sénégal par l'agence Moody's, le ministère des Finances et du Budget a salué la "confiance renouvelée des investisseurs", notamment celle de la diaspora. Au total, le



Sénégal aura mobilisé plus de 1 200 Md FCFA (1,8 Md EUR) sur les trois opérations de l'année.

La Société minière ICS annonce un plan d'investissement de 192,1 MEUR sur la période 2025-2028

En marge du Forum Invest in Sénégal, qui s'est tenu les 7 et 8 octobre 2025, les Industries chimiques du Sénégal (ICS), filiale du Groupe indien Indorama ont annoncé un plan d'investissement de 126 Md FCFA (192,1 M EUR) sur la période 2025-2028 portant sur plusieurs projets majeurs destinés à renforcer la filière phosphate. [D'après le communiqué](#), ces projets concernent entre autres la réhabilitation de l'usine d'engrais de l'entreprise (24,4 M EUR) et l'augmentation de la capacité de production d'acide phosphorique à 660 K tonnes (48,8 MEUR). Ce projet, qui a fait l'objet d'un protocole d'accord signé avec l'Agence de promotion des investissements et des grands travaux (APIX), vise ainsi à renforcer la souveraineté agricole et à accélérer la transformation industrielle du Sénégal. Il intervient dans un contexte de renforcement du partenariat de l'entreprise avec l'Etat du Sénégal, ayant permis une [livraison](#) d'un volume record de 105 000 tonnes d'engrais pour la campagne 2025-2026, contre 70 000 l'an passé.

importante dans l'Ouest (+8% en g.a) et la moins importante dans l'Est (+2% en g.a).

Togo

Forum d'affaires sur l'économie bleue à Lomé

Les [15 et 16 octobre s'est tenu](#) à Lomé l'évènement [BlueInvest Africa 2025](#), autour du thème de l'économie bleue au cœur de l'investissement durable en Afrique en présence de la Directrice Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission européenne. Il s'agit de la 3^e édition de Blue Invest Africa : la première avait eu lieu en 2022 aux Seychelles et la deuxième s'était déroulée à Diani au Kenya en 2024. Organisé par l'Union Européenne en partenariat avec le gouvernement togolais, BlueInvest Africa 2025 avait pour objectif de mettre en relation les entrepreneurs africains et les investisseurs internationaux. Lors de l'évènement, [plus d'une vingtaine de start-ups sélectionnées](#) en provenance d'une dizaine de pays africains (Togo, Tunisie, Kenya, Nigeria, Ghana, Tanzanie etc.) ont présenté leurs solutions dans la pêche, l'aquaculture, le traitement des déchets marins, la technologie bio-marine devant des investisseurs.

Sierra Leone

Inflation en baisse à 5,9 % en g.a en août 2025

Selon [Statistics Sierra Leone](#), l'inflation dans le pays en août 2025 s'est établie à 5,9 % en glissement annuel (g.a), après 6,5 % en juillet 2025. Plusieurs postes ont en effet enregistré une décélération, en particulier les produits alimentaires et boissons non-alcoolisées (+2,6% en g.a en août ; -0,9 p.p), les vêtements et chaussures (+8,4% ; -0,5 p.p) et la santé (+4,4 % ; -0,8 p.p). Par région, l'inflation était plus

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens de nos dernières publications régionales.

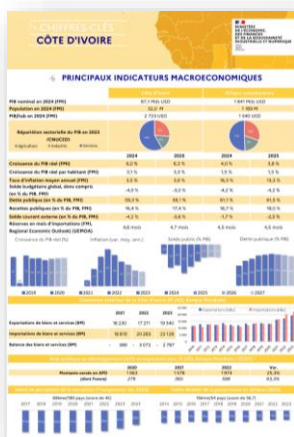
Bulletin économique de l'Afrique de l'ouest (BEAO)



[Édition du BEAO de juillet 2025](#)

[Édition du BEAO d'avril 2025](#)

Chiffres clés



[Bénin](#)

[Burkina Faso](#)

[Cap-Vert](#)

[Côte d'Ivoire](#)

[Gambie](#)

[Guinée](#)

[Guinée-Bissau](#)

[Libéria](#)

[Mali](#)

[Mauritanie](#)

[Niger](#)

[Sénégal](#)

[Sierra Leone](#)

[Togo](#)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [Linkedln](#)